

Extrait des décisions de la séance de la Municipalité – No 24_2023

Séance du 3 juillet 2023 – ouverte de 19h00 à 21h00

Présidence

M. Philippe Thévoz, syndic

Secrétaire

Mme Emilie Ruch, secrétaire remplaçante

Municipalité présente

Mme et MM. Philippe Thévoz, syndic, Carol Gachet, vice-syndique,

Claude Küng et David Mellioret, municipaux

Personne excusée

M. Mathieu Villet, municipal, et Mme Vitalia Torny, secrétaire

municipale

ADMINISTRATION GENERALE

Adopter la proposition de convention pour l'année 2024 soutenant l'association Passeport-Vacances Oron-Jorat convenant d'une participation de CHF 1.00/habitant sur la base du recensement de la population résidente au 31 décembre

Informer la venderesse de la procédure d'exécution de la vente des parcelles 5, 6 et 248 à la Société Coopérative d'habitation Lausanne (SCHL), sans l'obtention d'un permis de construire, dans le cadre du processus de l'exercice de droit de préemption accepté par le Conseil général

DOMAINES ET BATIMENTS

Patrimoine immobilier

Immeuble chemin de la Rochette 2

Locataire des combles

Solliciter la gérance St-Clerc Immobilier pour effectuer l'état des lieux des locaux pour la fin de l'année

Ancienne laiterie

Installer une boîte aux lettres pour les nouveaux locataires la Brasserie des randonneurs

TRAVAUX

Service de l'urbanisme

Adresser au bureau d'architectes conseils le dossier de la parcelle 350, concernant les travaux de transformations selon les demandes complémentaires de la direction générale de l'environnement

Dispenser d'enquête publique le projet de construction d'une véranda non chauffée de 12 m² parcelle 392 en PPE,

Accepter le choix de la tuile proposée concernant la construction d'un immeuble de 8 logements, parcelle 23

Solliciter le bureau technique pour procéder au contrôle altimétrique du niveau du faîte pour conformité des niveaux en rapport au plan d'enquête publique, des travaux de la construction d'un immeuble de 8 logements en cours de réalisation sis parcelle 23

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Réaliser le marquage au sol du nouvel arrêt de bus scolaire Mo2 – Bas de la Mellette, déplacé au droit de la rue du Village 1, devant l'ancienne laiterie et procéder au démontage de l'ancien abribus scolaire au lieu-dit « Les Balances »

SERVICES INDUSTRIELS

Service des eaux

Solliciter une entreprise pour procéder au curage de la conduite (bras fermé depuis des années) qui la relie à la source dit « du rural »

Extrait des décisions de la séance de la Municipalité – No 25_2023

Séance du 17 juillet 2023 – ouverte de 17h00 à 19h15

Présidence M. Philippe Thévoz, syndic

Secrétaire Mme Vitalia Torny, secrétaire municipale

Municipalité présente MM. Philippe Thévoz, syndic, Claude Küng, David Mellioret et

Mathieu Villet, municipaux

Personne excusée Mme Carol Gachet, vice-syndique

ADMINISTRATION GENERALE

Convoquer une citoyenne à une audition dans le cadre de la procédure de naturalisation ordinaire

Editer un « Chant du Rossignol » spécial « Été » pour informer des festivités durant le mois d'août, des recommandations relatives à l'économie d'eau et sur le littering

Informatique

Adjuger l'offre au prestataire informatique pour la mise en œuvre du nouveau plan comptable MCH2

TRAVAUX

Service de l'urbanisme

Renoncer à exercer son droit de préemption portant sur la vente de la parcelle 12 dans le cadre de la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)

Accuser réception des travaux de réfection de la façade boisée sis parcelle 8 en PPE

Accuser réception des remarques et des oppositions reçues dans le cadre du projet de construction de 4 villas sis parcelle 277 soumis à l'enquête publique ouverte du 14 juin au 13 juillet 2023

Soumettre à l'enquête publique le projet de construction de 3 villas individuelles sis parcelle 319 Projeter de créer un droit distinct et permanent (DDP) sur la parcelle communale no 282, qui est en zone constructible

TRAVAUX

Routes

Préaviser favorablement au projet de liaison moyenne tension entre les stations transformatrices existantes entre la Mellette et Molliebaudin et à la demande de permis de fouille en bordure du DP 1038, sous réserve de l'accord de l'inspecteur forestier du 5ème arrondissement (DGE-Forêts)

Solliciter une entreprise pour procéder à l'élagage de plusieurs arbres, haies sis sur le territoire communal

POLICE

Délivrer le permis temporaire pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place à l'Amicale des anciens pompiers de Montpreveyres qui œuvrera à l'animation de la Fête nationale

Accepter d'étudier la demande d'autorisation de manifestation sur l'application du portail cantonal des manifestations (POCAMA), demander l'autorisation à CarPostal pour la déviation du trafic sur le chemin de la Rochette, adresser un courrier aux riverains proche de la manifestation les informant des désagréments et remettre des bons pour une boisson et un repas Refuser de transmettre à un parti politique la liste des nouveaux·elles citoyens·nes inscrits·es au

registre des électeurs trices de la commune

SERVICES INDUSTRIELS

Préaviser favorablement au projet en aire de forêt de la Romande Energie pour une liaison moyenne tension entre les stations transformatrices existantes La Mellette et Molliebaudin, sous réserve de l'accord de la Direction générale de l'environnement (DGE), inspection forestière

Extrait des décisions de la séance de la Municipalité – No 26 2023

Séance du 24 juillet 2023 – ouverte de 17h00 à 19h45

Présidence

M. Philippe Thévoz, syndic

Secrétaire

Mme Vitalia Torny, secrétaire municipale

Municipalité présente

Mme et MM. Philippe Thévoz, syndic, Mme Carol Gachet, vice-syndique, Claude Küng, David Mellioret, municipaux

Personne excusée

M. Mathieu Villet, municipal

ADMINISTRATION GENERALE

Personnel communal

Inscrire l'employée communale à la formation continue de surveillante de réseau d'eau auprès de l'Association pour l'eau, le gaz et la chaleur (SVGW)

DOMAINES ET BATIMENTS

Patrimoine immobilier

Transmettre le rapport d'analyse de l'eau à la Brasserie des randonneurs

TRAVAUX

Urbanisme

Procéder à la modification du règlement concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et les constructions

Délivrer le permis de construire pour les travaux de rénovation de la toiture et pose de panneaux photovoltaïques sis parcelle 347

Solliciter le bureau technique communal pour procéder au contrôle altimétrique au faîte en vue de sa conformité au plan dressé pour enquête publique concernant les travaux en cours de réalisation de deux villas jumelles sis parcelle 129

Routes

Procéder à la pose d'une chaîne pour sécuriser le sentier DP 7 en bout de chemin afin d'éviter tout risque d'incident

POLICE

Délivrer l'autorisation municipale pour les représentations du Théâtre l'Ouvre-Boîte reportée du mois de mai au mois de septembre 2023 et le permis temporaire pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place

Demander aux détenteurs des véhicule sis parcelle 277 et du domaine public (DP1006) d'évacuer les véhicules-remorques

SERVICES DES EAUX

Adjuger une offre pour les travaux d'appareillage dans le cadre de la réalisation des travaux d'adduction, distribution d'eau et défense incendie, «La Montagne du Château» pour le réaménagement du réseau de distribution d'eau en partenariat avec l'Association intercommunale des eaux du Jorat (AIEJ) et la Ville de Pully, chambre de coupe-pression à la Mellette

Transmettre la remarque suscitée dans le cadre du projet de la liaison Montpreveyres-Les Cullayes pour la distribution d'eau (AIESFE) qui a été soumis à l'enquête publique du 23 juin au 21 juillet 2023, au mandataire

Adresser un courrier de remerciements aux partenaires qui ont œuvré rapidement à la suite d'un coup de foudre survenu le 21 juillet 2023 sur le câble du débitmètre de la station de pompage provoquant la rupture de l'interface permettant de donner l'impulsion d'ouverture et/ou de fermeture de la vanne du réservoir communal « La Montagne du Château ». Cette anomalie a provoqué la vidange du réservoir communal. Par conséquent approval de la Mellette et de Molliebaudin n'étaient plus alimentées en caudu réseau

Philippe Thévoz

Vitalia Torny

La Secrétaire

Extrait des décisions de la Municipalité – Juillet 2023

